

Le conseil municipal s'est réuni le 7 octobre 2013

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, le remboursement des assurances Groupama de Schiltigheim d'un montant de 482,28 € (franchise déduite) concernant le remplacement de 3 volets à l'école maternelle endommagés par la grêle du 6 août 2013.

TRAVAUX A L'ECOLE ELEMENTAIRE : AVENANTS

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 7 octobre 2013.
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
- de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

* Lot n°5 faux plafond plâtrerie Entreprise Plast ica
marché initial 15 547,42 € HT avenant 3 074,10 € HT

* Lot n°6 cloisons vitrées Entreprise Partena
marché initial 9 250,96 € HT avenant 1 414,76 € HT

* Lot n°10 carrelage Entreprise Prodip
marché initial 9 311,55 € HT avenant 838,50 € HT

TRAVAUX A L'ECOLE ELEMENTAIRE : AVENANT SANITAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité
- de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

Lot 7 sanitaire Entreprise Schierer-Jung de Strasbourg
marché 25 361,30 € HT avenant 1 170,70 € HT

SUBVENTION A L'ASSOCIATION REGARDS D'ENFANTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une cotisation de 50 € à l'association regards d'enfants.

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2014.